

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume IX - Numéro 17 Juin 2019 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. Critique de l'idée d'une "rhétorique philosophique" chez Platon, Djakaridja YÉO.....	1
2. L'accès aux principes chez Leibniz. Une enquête sur les présupposés logico-métaphysiques de la vérité, Auguste NSONSISSA.....	20
3. Rousseau et la critique du progrès socio-scientifique au xviiième siècle, Aya Anne-Marie KOUAKOU.....	48
4. Les États africains et la constitution républicaine au miroir de la pensée politique et juridique de Kant, Firmin Wilfried ORO.....	67
5. Nietzsche et la violence : Questionnement sur une étrange fascination, Jean-Honoré KOFFI.....	88
6. Critique de la sécurité militaire à la lumière du philosophe nietzschéen, Sizongui Daniel YEO.....	106
7. L'interculturalité à l'épreuve de l'indétermination de la traduction chez quine : impasse et perspective, KONAN Amani Angèle Épse GROGUHE.....	127
8. L'Anthropomorphisme au creuset de la pensée jonassienne : une critique de l'objectivité scientifique, TIENE Baboua.....	144
9. Des implications éthiques de la déstructuration technique de la nature humaine sur l'avenir de l'humanité, Laurent GANKAMA.....	162
10. Des espaces ruraux face aux métropoles : l'apport de comparaisons nords - suds, Nelly Annick-Narcisse ZÉBRO épouse DAGO.....	173

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**DES ESPACES RURAUX FACE AUX MÉTROPOLIS :
L'APPORT DE COMPARAISONS NORDS – SUDS**

Nelly Annick-Narcisse ZÉBRO épouse DAGO

Université Félix HOUPHUIET-BOIGNY d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

nellyannick@gmail.com

Résumé :

À l'échelle planétaire, de nombreux contrastes de développement sont à observer entre les sociétés. Le choix et la comparaison d'indicateurs économiques et sociaux ont permis de déterminer deux catégories de pays : ceux du Nord qualifiés de pays développés et ceux du Sud qualifiés de pays en développement. Cette distinction soulève un certain nombre de questions qui permettent de différencier les pays développés des pays en développement. Dit autrement, les traits caractéristiques des pays du Nord et partant, de ceux du Sud seront précisés dans cette étude. Par voie de conséquence, en s'inspirant du modèle Nord-Sud, les espaces ruraux et les métropoles présentent à leur tour des caractéristiques distinctes et différenciées élucidées dans le même temps.

Mots clés : Espaces ruraux, Métropoles, Nord-Suds, Pays développés, Pays en développement.

Abstract :

On a global scale, many contrasts in development are to be observed between societies. The selection and comparison of economic and social indicators made it possible to identify two categories of countries : those in the North qualified as developed countries and those in the south as developing countries. This distinction raises a number of issues that makes the difference between the developed and developing countries. In other words, the characteristics of the Nord and hence those of the South will be specified in this study. Consequently taking example from the Nord-South model, rural areas and metropolises present in their turn, distinct and differentiated characteristics that have been elucidated at the same time.

Keywords : Rural areas, Metropolises, North-South, Developed countries, Developing countries.

Introduction

De grands écarts de développement existent à toutes les échelles entre les États développés (Nord) et les États en développement (Sud). Ce contraste est d'ailleurs mis en évidence à l'intérieur de ces États sus-évoqués, en l'occurrence dans les espaces ruraux et les métropoles. Or la planète compte près de 7 milliards d'habitants et devrait atteindre 9,5 milliards vers 2050. Aujourd'hui, plus de 50% de la population vit en métropole contre 2% au début du XIXe. On estime que le nombre de TGV va exploser au cours du XXIe, plus de 25 aires urbaines de plus de 10 millions d'habitations. Aussi, l'analyse de la métropole apparaît-elle comme une nécessité puisqu'elle concerne le cadre de vie de la majorité de l'humanité. Dans le même temps, les milieux ruraux se vident de leurs populations. Cette distinction soulève un certain nombre de questions telles que : le phénomène d'urbanisation dans le monde, facteur de la déruralisation est-il révélateur des inégalités de développement entre le Nord et le Sud ? La réponse à cette question mérite de prendre en compte celles-ci : comment apparaissent les pays développés par opposition aux pays en développement ? Dit autrement, quels sont les traits caractéristiques des pays du Nord et partant de ceux du Sud ? Par voie de conséquence, en s'inspirant du modèle Nord-Sud, les espaces ruraux et les métropoles présentent à leur tour quels types de caractéristiques distincts et différenciés ? Cette étude poursuit donc deux objectifs : en premier lieu distinguer les pays du Nord de ceux du Sud ; en second lieu montrer que cette distinction Nord / Sud influence elle à son tour la métropole et le rural. Notre approche sera donc comparative. Il s'agira de distinguer la métropole du rural en illustrant avec la comparaison Nord / Sud.

1. Des espaces ruraux face aux métropoles

1.1. Les espaces ruraux

Les milieux ruraux dans leur perspective de développement sont laissés à leur propre initiative, à quelques exceptions près. Cela signifie que selon les

besoins et les souhaits des acteurs locaux, les nouvelles entités peuvent répondre à des objectifs très variables. Par exemple, selon Laurent Carroué, dans *Les espaces ruraux en France*, « la compétence scolaire, une des principales actions de la communauté rurale du Bernavillois, n'est en réalité transférée que dans une large minorité. De tailles réduites, tous les services ruraux ne peuvent pas être distribués à la même échelle. » (L. Carroué, 2018)

Quant à l'adduction d'eau, poursuit-il (L. Carroué, 2018), les établissements scolaires (maternelle et primaire) de même que l'assainissement, représentent plus de la moitié de ces syndicats. Leur persistance est clairement liée à l'inadaptation des périmètres intercommunaux, l'adduction d'eau et l'assainissement répondant avant tout à des logiques de bassins-versants, les écoles étant le plus souvent gérées par des regroupements d'une poignée de villages (par exemple, le périmètre de la communauté de communes du Saulnois, soit l'arrondissement de Château-Salins, compte une quinzaine de syndicats scolaires, sans compter les municipalités qui continuent à gérer leurs écoles indépendamment de toute coopération). L'exemple de Bernaville, étudié par Carroué en début de son article, montre que des politiques rurales ambitieuses peuvent néanmoins exister dans ce domaine. Ces observations semblent montrer que la multiplicité des échelles d'action est dans la nature même de l'organisation des territoires ruraux et de leur équipement.

Jean-Louis Chaléard, Martine Berger et Olivier Ninot, dans « *Métropolisation et recomposition des espaces à dominante rurale à la périphérie des métropoles des Suds* » dans la Revue Tiers Monde 2016/2, p. 199 à 221, nous font découvrir le projet Périssud. Ce projet avait pour objectif d'analyser les dynamiques territoriales dans les périphéries de six métropoles des Suds diverses par leur taille, leur densité, leur localisation géographique, leur rayonnement international : Shanghai, Mexico, Lima, Le Cap, Hanoi et Abidjan. Cet ordre correspond à celui de la plupart des classements.... Dans un de ses volets, le projet Périssud s'est particulièrement intéressé aux espaces « ruraux » ou « à dominante rurale » situés aux franges de la ville. Ce sont des espaces agricoles, boisés ou encore peu utilisés, regroupant largement ce

qu'on appelle parfois les « espaces ouverts » (open spaces). La recherche a porté une attention particulière sur ces espaces « agri-urbains » relativement délaissés dans les Suds, tant par les spécialistes des villes focalisés sur les centres urbains et les processus d'expansion urbaine que par les ruralistes orientés vers les campagnes plus lointaines.

Une des évolutions majeures des franges rurales est la diversification des formes d'utilisation de l'espace. Longtemps considérés comme consommables et en voie d'absorption par la ville, les espaces ruraux connaissent aujourd'hui des évolutions divergentes en fonction de leur position, des systèmes de production pratiqués et de l'inégal dynamisme des métropoles. Cette tendance générale se décline différemment selon les villes. L'essor de l'artisanat en relation avec le marché urbain peut prendre des formes très variées. Autour d'Abidjan et pour répondre aux besoins de l'agglomération, s'est développé un artisanat alimentaire important, comme celui des femmes qui transforment le manioc produit localement en *attiéké* (sorte de couscous de manioc) vendu en ville. Dans le delta du fleuve Rouge, près de Hanoi, les ruraux produisent des objets divers pour le marché local et pour l'exportation dans des villages de métiers où en général plus de 50 % de la population active s'adonne aux activités artisanales et industrielles, parfois parallèles à l'agriculture (Fanchette, 2011). Le milieu rural devient un espace de loisir pour les citadins et les touristes en quête d'espaces verts et d'endroits agréables pour se reposer ou se distraire. Au Cap, les grandes exploitations viticoles développent des activités de restauration et d'hôtellerie, quelques fermes se sont dotées de haras et proposent aux citadins et aux touristes des activités récréatives liées au cheval. Plusieurs villages voient la multiplication des restaurants champêtres ou de bord de mer (dans la péninsule au sud du Cap ou le long de la côte, au nord), de camps de camping (comme à l'est de Lima), etc.

Cela dit, la ville n'est pas seulement source d'animation et de diversification. Elle menace les activités et son expansion est source de nombreux conflits concernant l'usage des sols. Le projet met en évidence le recul des terres agricoles devant l'urbanisation. C'est un phénomène général mais il touche inégalement les systèmes de cultures et les métropoles. Les cultures qui

reculent le plus sont les productions vivrières, faites de petits paysans, ou les cultures d'exportation dites « traditionnelles » (fruits et boissons tropicales, fibres textiles). Ainsi, autour de Hanoi, dans le delta du fleuve Rouge comme à Shanghai, la riziculture a régressé fortement. À la périphérie d'Abidjan, le café et le cacao ont décliné avec la chute des cours et une partie des anciennes cocoteraies, près du littoral, est urbanisée ou en voie d'urbanisation.

Les différences sont cependant assez fortes. À Mexico, les espaces agricoles ont largement disparu de la zone métropolitaine de la ville de Mexico. Pour les paysans détenteurs de titres fonciers, il apparaît plus intéressant de vendre la terre que de la cultiver. Pour ceux qui cultivent encore, l'activité extra-agricole est devenue principale, s'accompagnant d'un repli sur l'autoconsommation. À Lima, les espaces agricoles reculent rapidement devant l'urbanisation. À Carabayllo, au nord-est, par exemple, les petits paysans vendent leurs terres à des promoteurs immobiliers qui créent des lotissements dans la vallée, avec l'assentiment des autorités municipales qui y voient un certain nombre d'avantages (entre autres, le lotissement évite les invasions et les promoteurs installent les équipements de base : électricité, adduction d'eau, etc.) Au contraire, à Shanghai, la ceinture maraîchère se renouvelle au sein de la métropole en se transformant en ceinture verte agritouristique et écologique (Tallet, Monin, 2014). En effet, après une phase de réduction des surfaces agricoles, la circulation du foncier liée à la décollectivisation a favorisé l'émergence de grandes exploitations tenues par des coopératives ou des entreprises privées. Ce mouvement conjugué à la volonté politique de maintenir au sein de la métropole des espaces verts (agricoles, forestiers, à vocation écologique ou récréative), a contribué à la recomposition d'espaces agricoles multifonctionnels. Au Cap, la zone de production maraîchère intensive située au sud de la ville est menacée par des projets de développement urbain (lotissements, zones d'activités). En réaction, quelques-unes des plus grandes exploitations ont déjà commencé à se redéployer ailleurs, au nord de l'agglomération, là où les réserves de terres agricoles et la distance à la ville permettent d'envisager plus sereinement le développement d'activités agricoles à long terme. Les plus petits exploitants ne disposant pas

des mêmes capacités d'investissement sont eux, sans doute condamnés à disparaître à court ou moyen terme.

L'agriculture souffre aussi de la proximité des populations urbaines et de certaines industries. Les eaux utilisées pour l'agriculture sont souvent contaminées. À Lima, la croissance urbaine perturbe les systèmes d'irrigation anciens : certains canaux sont par exemple bouchés par des ordures ménagères. À Abidjan, les eaux de la lagune sont aujourd'hui très polluées. L'importance de ces évolutions, comme toutes celles qui menacent les espaces ruraux, est étroitement dépendante des politiques urbaines mises en œuvre, elles-mêmes résultantes du contexte politique et social de chaque métropole et du rapport de force entre différents acteurs : autorités administratives, entreprises publiques et privées, populations locales. À la suite de la présentation des milieux ruraux, comment se présentent à leur tour les espaces métropolitains ?

1.2. Les métropoles

L'augmentation de la population sur la terre entraîne une croissance de l'occupation de l'espace et de l'aménagement des territoires sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Cette tendance très forte depuis le début du XXe siècle, a des conséquences énormes. La plus grande richesse est dans les mégalopoles. Aujourd'hui, 53% de l'humanité vit en ville. La ville est un espace définissable par la concentration de population et la présence d'activités de commandement que l'on ne trouve pas dans les espaces ruraux alentours.

La population se concentre de plus en plus dans les villes. Dans les pays en développement (contrairement aux pays développés), la croissance urbaine explose à cause de l'exode rural, de la forte croissance naturelle et des meilleurs services de santé. Les grandes métropoles ont une logique mondiale de concentration des activités. Elles ont des ressources abondantes. En 2008, 53% de la population du globe est urbaine. On estime qu'il y aura 5 milliards de citadins en 2030. La croissance urbaine est ralentie dans les pays développés mais explosive dans les pays en développement, alimentée par

l'exode rural. Les grandes métropoles bénéficient de la logique mondiale de la concentration des activités.

Le monde est de plus en plus urbain. On prévoit qu'environ 70% de la population sera urbaine. En effet, les villes s'étalent de plus en plus dans l'espace. Une part importante de la population vit désormais en ville. Le début du 20ème siècle se caractérise par l'importance de l'étalement urbain et le phénomène de métropolisation : la concentration des hommes et des activités dans les plus grandes villes. La répartition spatiale des fonctions et des populations urbaines n'est pas due au hasard, « elle peut mettre en évidence des dynamiques de séparation importantes. En effet, les sociétés urbaines révèlent de multiples inégalités socio-spatiales qui traduisent des dysfonctionnements sociaux et territoriaux majeurs. » (Tissot et Poupeau, 2005).

En raison de l'ampleur de ce phénomène, nous cherchons à mieux comprendre comment les inégalités socio-spatiales se construisent et se modifient dans les villes et ce, en lien avec leur propre histoire et particulièrement avec les actions politiques menées notamment en matière de logement et d'urbanisme. En effet, les inégalités socio-spatiales interrogent nos sociétés démocratiques qui sont fondées avant tout sur le principe d'égalité. Celui-ci fait référence, dans sa conception rawlsienne (<https://journals.openedition.org/cybergeog>), à la notion de justice sociale et spatiale. De plus, en France où le modèle communautaire (<https://journals.openedition.org/cybergeog>) est très souvent rejeté au nom de l'égalité républicaine, une des solutions proposées et adoptées par les politiques urbaines est le principe de mixité sociale. Or, les politiques qui prônent ce principe (notamment la Politique de la Ville, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale...) n'ont pas réussi à réduire les divisions allant parfois même jusqu'à les accentuer (Commerçon, 1988 ; Simon, 1995 ; Subra, 2006 ; Bilek, 2008 ; Charmes, 2009 ; Giroud, 2015).

La répartition spatiale des fonctions et des populations urbaines n'est pas due au hasard, elle peut mettre en évidence des dynamiques de séparation

importantes. En effet, les sociétés urbaines révèlent de multiples inégalités socio-spatiales qui traduisent des dysfonctionnements sociaux et territoriaux majeurs (Tissot et Poupeau, 2005). La séparation des différents groupes sociaux dans un même espace urbain peut être subie ou volontaire et révéler des tensions plus ou moins importantes entre classes sociales qui s'opposent dans la hiérarchie sociale (Roncayolo, 1952 ; Brun et Chauviré, 1983 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Chauviré et Chauviré, 1990 ; Brun et Rhein, 1994). Ces inégalités socio-spatiales se traduisent notamment dans les villes par des différences d'accès à l'emploi, de qualité des logements ou encore d'intégration territoriale. Au cours de ces derniers siècles, les espaces urbains ont grandement évolué et présentent des ensembles de populations, d'habitats et d'activités différenciés (Bourdeau-Lepage et Huriot, 2005 ; Grafmeyer et Authier, 2011). En effet, les différenciations socio-spatiales semblent être une constante de tout temps (Smith, 2010). Rosanvallon (2011) explique qu'il faut bien sûr les admettre mais qu'elles soient relativement limitées pour assurer un « vivre-ensemble » et une paix sociale.

Il est évident, la ville possède plusieurs facettes et correspond selon Berry (1964), à « un système dans un système de villes ». Ces diverses facettes varient généralement selon les populations, l'héritage urbain ou l'action politique. Par conséquent, les villes par leur configuration spatiale, leur histoire, leur organisation économique et institutionnelle, peuvent présenter des inégalités socio-spatiales plus ou moins marquées. Ces différentes formes socio-spatiales, qu'elles aient été pensées politiquement ou qu'elles résultent spontanément de diverses dynamiques, cristallisent et reflètent les logiques des sociétés et des fonctions qu'elles abritent (Ascher, 2001). Ainsi, l'idée est de se focaliser sur l'espace urbain, plus à même de révéler les inégalités les plus fortes (Tissot et Poupeau, 2005), plus ou moins visibles selon l'échelle retenue.

L'espace rural et la métropole ont présenté précédemment dans cette étude de nombreux points de dissemblance. En quoi ces divergences contribuent-elles à apporter une comparaison entre le Nord / Sud ?

2. L'apport de comparaisons Nords / Suds

2.1. Inégalités Nords / Suds

Dans la Revue Tiers Monde 2016 /2, l'hypothèse défendue ici est que, en même temps que les processus de métropolisation que connaissent les six villes retenues transforment leurs périphéries non urbanisées, ces transformations sont elles-mêmes des indicateurs des formes spécifiques de la métropolisation dans les Suds. Il ne s'agit pas ici de discuter les termes de « métropole » et de « métropolisation » qui ont donné lieu à une littérature abondante et sur lesquels existe un certain consensus : pour la plupart des auteurs de cette revue, la métropolisation se caractérise par la concentration des individus mais aussi des activités de commandement, du capital, de l'innovation dans le cœur des grandes agglomérations mondiales (Veltz, 1996 ; Robinson, 2006 ; Ascher, 2009). On sait qu'au sein des espaces métropolitains, le processus de métropolisation engendre une différenciation interne croissante (Sassen, 2012), qui se manifeste dans le rapport entre périphéries et ville centre et au sein des périphéries. On cherchera ici avant tout à saisir comment les nouvelles conditions et les nouveaux comportements qu'instaure la métropolisation (évolution de l'alimentation qui oriente les productions agricoles, dynamisme des secteurs industriel et tertiaire, volonté de préservation d'espaces « verts »), suscitent de multiples changements dans le rapport entre la ville et ses périphéries « agri-urbaines » et au sein des périphéries elles-mêmes. Par ailleurs, les espaces métropolitains sont des espaces « glocaux », marqués par des dynamiques endogènes et globales (Ghorra-Gobin, 2010). L'attractivité résidentielle des espaces ruraux est très différente selon les métropoles, en raison des niveaux d'équipements inégaux, mais aussi des représentations que s'en font les citoyens. Cela tient à la fois à la configuration des villes, à leur histoire, aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent.

Dans l'ensemble, dans la Revue Tiers Monde 2016/2, le milieu rural est très nettement sous-équipé par rapport à l'urbain, ce qui peut le rendre peu attractif. À Abidjan, les équipements de base (eau, électricité, etc.) y sont plus souvent absents qu'en ville. À Lima, les indicateurs statistiques mettent en évidence le sous-équipement relatif des espaces ruraux par rapport aux

espaces urbains à la périphérie de la ville. La distance au centre-ville et aux zones d'activité (et d'emploi) s'oppose aussi au développement des fonctions résidentielles des espaces ruraux. Les systèmes de transports urbains sont généralement inefficients dès que l'on s'écarte des grands axes et des principaux nœuds structurant les agglomérations et reliant mal les villes aux espaces ruraux proches. Ceux-ci constituent souvent des lieux d'accueil pour les migrants récents, les néo-citadins les moins qualifiés ; mais les quartiers situés au contact entre ville et campagne bénéficient aussi d'aménités environnementales (par exemple la proximité d'espaces naturels protégés) qui les rendent attractifs pour les classes moyennes, voire pour des catégories plus aisées, adoptant souvent le modèle des *gated communities* pavillonnaires. Ainsi à Lima, on trouve parfois côte à côte, sur le front urbain, des lotissements de villas et des quartiers spontanés.

Comme le démontre amplement la revue du tiers monde, la valorisation résidentielle des périphéries rurales peut tenir dès lors à deux phénomènes : d'une part, la création de lotissements dont les parcelles ont été vendues tout équipées ; d'autre part, la cherté des logements en ville qui pousse les citoyens à s'installer en périphérie. C'est le cas à Abidjan, où les villages des autochtones ébriés peuvent héberger parfois de nombreux migrants dont certains travaillent en ville mais résident chez les villageois en raison des coûts des logements. Mais si le logement « au village » ne pose guère de difficultés dans un pays comme la Côte d'Ivoire où le rural est relativement valorisé, il n'en va pas de même partout. À Shanghai, comme dans les grandes villes chinoises, habiter un espace classé comme rural est dévalorisé et dévalorisant : les ruraux en Chine ne bénéficient pas des mêmes droits sociaux.

À la vérité, si nous voulons privilégier la prise en compte des critères spécifiques à chaque contexte, notamment le contexte métropolitain et le contexte rural, la comparaison peut-elle être possible ?

2.2. L'impossible comparaison

La revue du tiers monde très utilisée dans cette étude fait la mise en place d'une démarche quantitative. Elle suppose l'existence de données ou

d'éléments permettant de construire une base de données. La question n'est pas seulement celle de l'accès inégal aux sources ou de leur existence, voire de leur inégale fiabilité. Le premier obstacle à la comparaison réside souvent dans le maillage territorial utilisé pour la production statistique. Certaines agglomérations correspondent à une maille administrative et/ou politique : le district d'Abidjan a été défini en 2001 et englobe, outre les 10 communes de la ville d'Abidjan, 3 communes périphériques ; le « Grand Hanoi » a été créé et délimité en 2008 ; l'aire métropolitaine du Cap a été regroupée sous l'autorité d'un gouvernement unique en 2001 (Dubresson, Jaglin, 2008). En revanche, Mexico et Lima s'étalent sur plusieurs entités administratives pour lesquelles on ne dispose pas toujours d'informations concordantes.

En outre, la définition du rural et de l'urbain varie selon les pays, soutient la revue du tiers monde, rendant les comparaisons chiffrées difficiles car les données collectées ne correspondent pas aux mêmes réalités. La Côte d'Ivoire, en 1998 lors de son recensement, est considérée comme urbaine, toute localité de plus de 5 000 habitants et dont plus de 50 % de la population active travaille hors de l'agriculture. Au Vietnam, une localité est considérée comme urbaine si elle compte plus de 4 000 habitants, des densités supérieures à 6 000 habitants au km² et si plus de 65 % de sa population active est employée dans des secteurs non agricoles. En Chine, une localité de plus de 80 000 habitants sera considérée comme bourg, alors qu'en Côte d'Ivoire il s'agit d'une ville moyenne. Dès lors toute comparaison chiffrée doit être menée avec prudence.

Les analyses ont été ainsi menées à trois niveaux différents par le projet pèrisud. D'abord celui de chaque métropole avec un triple objectif : la situer dans son contexte régional, mesurer son poids (démographique, économique, etc.), définir les modes de gouvernance qui s'appliquent à la ville et aux périphéries. Ensuite, celui de chacune des périphéries, afin de la situer dans l'ensemble métropolitain auquel elle appartient. Enfin, des cas exemplaires de situations en périphérie ont été l'objet d'enquêtes de terrain, afin d'entrer plus en profondeur dans l'analyse des processus.

Les matériaux récoltés ont été différents selon les échelles d'analyse. Les analyses à l'échelle des métropoles s'appuient sur les statistiques disponibles, les documents produits par les autorités (plans d'urbanisme quand ils existent, etc.) et des entretiens avec des responsables des gouvernements métropolitains et/ou de l'aménagement. Les études de cas ont privilégié les entretiens et les enquêtes de terrain auprès des différents acteurs (autorités locales, représentants d'associations, résidents, etc.) Par ailleurs, des conventions avec des organismes nationaux ou locaux (comme l'INEI à Lima) ont parfois permis l'accès à des données très précises. Dans d'autres villes, il a été beaucoup plus difficile de les recueillir et même de mener des enquêtes de terrain approfondies, comme à Shanghai.

Si des interrogations communes ont donc donné une cohérence certaine à la démarche d'ensemble, il était difficile d'orienter systématiquement la production et la collecte d'informations sur l'objectif d'une comparaison terme à terme basée sur des indicateurs quantifiables ; mais l'essentiel était ailleurs : saisir des processus d'évolution de ces espaces originaux, au contact rural/urbain, pour lesquels nous avons réuni un corpus de connaissances. La variété des évolutions observées répond en partie à la diversité des représentations des citoyens et des politiques urbaines. Espaces convoités dont les fonctions sont l'objet de débats, les périphéries urbaines reflètent dans leurs transformations, les rapports de force et les enjeux de pouvoir au sein des systèmes métropolitains. Sous couvert de développement durable, il s'agit de reprendre le contrôle foncier sur de vastes espaces qui appartenaient aux communautés depuis la révolution agraire.

L'*Ordenamiento Ecológico*, approuvé par l'Assemblée législative en 2000, constitue un instrument de politique environnementale permettant d'endiguer l'expansion urbaine tout en contrôlant l'utilisation rurale et écologique du sol. Mais les lois sont largement détournées dans un jeu complexe et multiple de rapports de force entre acteurs publics et privés, de laisser-faire et de clientélisme (Valette, 2014).

Conclusion

Les réalités divergentes des espaces ruraux et des espaces métropolitains des Suds sont le reflet des contradictions entre les aspirations de ces métropoles à accéder au rang de « ville globale » et les contraintes propres aux villes de pays émergents : nourrir des populations urbaines en croissance rapide, leur donner du travail et des logements. La variété des formes prises par le contact entre villes et campagnes renvoie à la fois aux spécificités des sociétés locales, aux rapports de force entre les différents acteurs et aux multiples arrangements conclus dans des espaces de plus en plus chèrement disputés. Dans leur diversité, les configurations sociales et spatiales observées sur les fronts urbains de ces métropoles témoignent bien d'une dialectique entre modernité et marginalité. Elles expriment la tension entre une conception des espaces ouverts comme espaces de projets, garants de la qualité du cadre de vie urbain et des formes de vie sociale et d'activités économiques révélatrices d'une marge urbaine où les pouvoirs locaux sont faibles, les réseaux techniques inachevés et qui demeurent encore pour partie un espace de transit et d'acculturation pour les nouveaux arrivants en ville. Ces périphéries rurales doivent être lues comme un espace hybride, où se côtoient et s'affrontent pouvoirs traditionnels, activités informelles et tentatives encore inabouties de mise au point d'une gouvernance unifiée à l'échelle métropolitaine.

Références bibliographiques

ASCHER François, 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, Paris, La Tour d'Aigues, L'Aube.

BRUN Jean, CHAUVIRE Yvette, 1983, « La ségrégation sociale. Questions de terminologie et de méthode », in *Espace, populations, sociétés*, n°1, p. 75-85.

BRUN Jean, RHEIN, Cathérine, 1994, *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan.

CARROUÉ Laurent, « Les espaces ruraux en France », Publié le 23/04/2018.

CHALÉARD Jean- Louis, BERGER, Martine et NINOT, Olivier, « Métropolisation et recomposition des espaces à dominante rurale à la périphérie des métropoles des Suds » in *Revue Tiers Monde* 2016 / 2 (HS), p. 199-221.

CHARMES Éric, 2007, « Carte scolaire et « clubbisation » des petites communes périurbaines », in *Sociétés contemporaines*, n° 67, p. 67-94.

CHAUVIRE Christiane, CHAUVIRE, Yvette, 1990, « Des frontières invisibles dans la ville ? », in *Strates*, n°5, p. 17-29.

COMMERÇON Nicole, 1988, *La dynamique du changement en ville moyenne : Chalon, Mâcon, Bourg*, Lyon, Presse Universitaires de Lyon.

CONSEIL DE L'EUROPE, 1995, *La Taille des communes, l'efficacité et la participation des citoyens*. Strasbourg, les éditions du Conseil de l'Europe (Communes et régions d'Europe, n° 56).

GRAFMEYER Yves, AUTHIER Jean-Yves, 2011, *Sociologie urbaine*. Paris, Colin.

GRISON Jean-Baptiste, 2012, « Le maillage communal, la géographie et les sciences sociales : épistémologie et actualité d'un débat pluridisciplinaire », in *Enquêtes rurales*, n°14, p. 135-153.

GRISON Jean-Baptiste, 2014, « L'équipement des espaces ruraux face à l'émiettement communal : quelle réponse des découpages intercommunaux ? », in *Norois*, n° 230, p. 41-56.

PINÇON-CHARLOT Monique, 1989, *Dans les beaux quartiers*. Paris, Seuil.

RAWLS John, 1997, *Théorie de la justice*. Paris, Seuil.

RONCAYOLO Marcel, 1952, « Évolution de la banlieue marseillaise dans la basse vallée de l'Huveaune », in *Annales de géographie*, Vol.61, n°327, p. 342-356.

ROSANVALLON Pierre, 2011, *La société des égaux*, Paris, Les Livres du nouveau monde, Seuil.

SIMON Perrot, 1995, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville, Paris 20^{ème} », in *Cahiers internationaux de sociologie*, n°98, p. 161-190.

SUBRA Philippe 2006, « Heurs et malheurs d'une loi anti-ségrégation : les enjeux géopolitiques de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) », in *Hérodote*, n°122, 138-171.

TISSOT Sylvie, POUPEAU François, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.4, n°159, 2005, p. 4-9.